



Propos raciste de culture et formation

Par **carle 18**, le 11/11/2011 à 20:06

Bonjour,

Je suis Monsieur X, mon épouse a été victime de propos raciste par madame Y, de culture et formation et cela devant un conciliateur de justice. Cette personne devait faire un procès verbal pour cela mais n'a rien fait, cela fait à peu près trois mois. Le conciliateur a étouffé l'affaire.

Je voudrais savoir ce que je peux faire ?

Merci.

Par **alterego**, le 11/11/2011 à 21:30

Bonsoir

Vous souhaitez lire une réponse, il aurait été plus utile de rapporter les propos que vous jugez racistes, ce qui en l'état de votre question n'engage que vous, que de citer inutilement le nom de la personne censée les avoir tenus.

Si faute il y a eu, rien ne vous obligeait à en commettre une.

Quant au conciliateur, il a peut être jugé qu'ils n'étaient pas racistes et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu d'en faire état. Ou, peut-être, n'est-il tout simplement pas encore tombé dans

la manie contemporaine du politiquement correct. Ce qui serait rassurant.

Cordialement